



# Portrait du secteur canadien de la coopération internationale :

Analyse des tendances de 2015 à 2023

Rédigé pour Coopération Canada  
par Brian Tomlinson

Juin 2026



# Acknowledgements

Le présent profil du secteur de la coopération internationale a été financé par **Affaires mondiales Canada** et élaboré et rédigé sous la direction de **Coopération Canada**. L'auteur tient à remercier tout particulièrement Shannon Kindornay, directrice générale adjointe, et Andy Ouédraogo, responsable de l'engagement gouvernemental et de l'espace civique chez Coopération Canada, pour leur soutien, leurs conseils et leur relecture attentive du projet.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large de **Coopération Canada** visant à développer un **tableau de bord**, une ressource de données publique accessible, complète et actualisable qui dresse un panorama du secteur canadien de la coopération internationale. L'auteur a travaillé en étroite collaboration avec Anthony Desrochers et Quentin Laborne, de l'Université de Sherbrooke et de L&D Strategies Inc. Anthony et Quentin ont apporté leurs connaissances techniques approfondies et leurs compétences pour développer le schéma, accéder aux données et les organiser, provenant de **l'Agence du revenu du Canada (ARC)** et de **Affaires mondiales Canada**, ce qui a rendu possible l'analyse présentée dans ce rapport. Il s'agit de jeux de données complexes et je leur suis reconnaissant pour leur étroite collaboration et leur esprit de collégialité.

L'auteur a également bénéficié de plusieurs séances avec les membres du Comité consultatif sur la cartographie et le renforcement du secteur de la coopération internationale du Canada, qui ont apporté leur expérience et leur sagesse. Les questions et commentaires formulés au cours de ces séances ont enrichi la portée du profil, tandis que les limites des données accessibles ont pu restreindre l'ambition de ce projet, comme en témoigne le présent rapport.

L'auteur est le seul responsable du contenu, des calculs et de toute erreur ou omission dans l'analyse. Le rapport qui en résulte n'implique aucunement l'accord de Coopération Canada ou de son conseil d'administration.

Brian Tomlinson

**AidWatch Canada**

Juin 2026

Ce rapport est rendu possible en partie grâce au généreux soutien du gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.



# À propos de ce résumé

Ce document offre un aperçu général des principales tendances, conclusions et observations issues de l'étude intitulée Cartographie de la composition du secteur de la coopération internationale au Canada. Il se veut un point d'entrée accessible pour les lecteur-trice-s souhaitant obtenir un aperçu de la taille, de la composition, des modes de financement, des priorités thématiques, de l'empreinte géographique et des tendances émergentes du secteur.

Les conclusions présentées ici sont tirées d'un rapport technique plus complet, qui contient la méthodologie détaillée, les cadres analytiques, les limites des données et une analyse approfondie pour chaque domaine thématique. Tout au long de ce résumé, des références sont fournies vers les sections pertinentes du rapport complet pour les lecteur-trice-s souhaitant explorer des conclusions spécifiques plus en détail.

Conjointement avec la plateforme Atlas, ce résumé vise à favoriser l'apprentissage, la réflexion et les discussions fondées sur des données probantes concernant le secteur de la coopération internationale du Canada. Les lecteur-trice-s sont invité-e-s à consulter le rapport complet pour obtenir davantage de contexte, des détails méthodologiques et un examen plus complet des résultats.

Accéder au [rapport complet](#).

## Résumé des principaux·ales indicateurs et tendances

**Remarque méthodologique importante :** Cette analyse s'appuie sur deux sources de données principales – les données T3010 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et l'ensemble de données sur les projets historiques (HPDS) d'Affaires Mondiales Canada (AMC) – qui présentent chacune des limites quant à leur application dans le cadre de cette étude. C'est pourquoi certaines tendances sont approximatives et influencées par ces limites. Veuillez lire attentivement la **section 2** du [rapport complet](#) consacrée à la méthodologie avant d'interpréter les résultats de l'étude.

### A. Profils des recettes et des dépenses

Ces profils sont principalement établis à partir des données du formulaire T3010 de l'ARC, à l'exception des collèges et universités, des institutions et des associations menant des programmes d'envergure au Canada. Pour ces dernières organisations, les versements annuels du Programme de soutien au développement international (PSDI) d'AMC servent d'indicateur des recettes et dépenses totales liées aux activités internationales.

#### 1. Recettes totales en 2023

**Le secteur canadien de la coopération internationale a enregistré des recettes totales d'environ 3,4 milliards de dollars en 2023 et est resté globalement stable depuis 2015.**

La part la plus importante a été levée par les organisations confessionnelles (44 %), suivies par les ONG laïques canadiennes (29 %) et les ONG internationales (non confessionnelles) (21 %). Soixante-trois (63) grandes et très grandes organisations ont généré 84 % de l'ensemble des recettes du secteur en 2023.

Comme dans tous les pays donateurs, les recettes des OSC sont souvent concentrées, 20 organisations canadiennes (sur 409 organisations pour lesquelles des données sont disponibles) ayant généré plus de la moitié des recettes cette année-là. La Fondation Mastercard a apporté 2 milliards de dollars supplémentaires aux dépenses de coopération internationale en 2023. [\(Section 3.1\)](#)

## 2. Localisation du secteur

**Le secteur canadien de la coopération internationale est fortement concentré dans le centre du Canada (64 %), 84 % des grandes et très grandes organisations étant situées dans cette région.**

Environ 32 % des organisations se trouvent dans les provinces de l'Ouest, dont 18 % en Alberta. Ces organisations sont principalement des très petites et petites organisations. Treize (13) organisations sont situées dans le Canada atlantique. [\(Section 3.2\)](#)

## 3. Effectifs

**En 2023, 8 286 personnes étaient employées par des organisations de coopération internationale. Comme on pouvait s'y attendre, les effectifs à temps plein et à temps partiel sont concentrés dans 29 très grandes organisations, tandis que les petites et très petites organisations dépendent de personnel à temps partiel pour près de la moitié de leurs effectifs.**

L'intensité de l'effectif (nombre moyen d'employés par organisation) a diminué depuis 2015 pour les très grandes organisations, et par conséquent pour les OING. On compte 92 organisations, principalement des très petites organisations, qui n'emploient aucun salarié et s'appuient entièrement sur des bénévoles pour leurs activités. [\(Section 3.3\)](#)

## 4. Évolution du chiffre d'affaires total du secteur depuis 2015

**Le chiffre d'affaires total du secteur a augmenté de 19 % entre 2015 et 2023.**

Entre 2015 et 2023, les **ONG canadiennes** ont affiché la plus forte croissance avec une augmentation de 41 % de leur chiffre d'affaires et une part croissante du chiffre d'affaires total, tandis que les **organisations confessionnelles** ont conservé la part la plus importante (44 %) malgré un recul en milieu de période et une croissance globale modeste de 7 %. Les **ONG internationales** n'ont pas affiché de réelle croissance sur leur chiffre d'affaires sur la période et avec une part en baisse, passant de 24 % à 20 %.

De nombreuses **petites, moyennes et grandes organisations** sont passées dans des catégories de revenus supérieures — ce qui a notamment fait passer le nombre d'organisations de la cohorte « très grandes » de 19 à 27 — tandis que le nombre total d'organisations « très petites » a diminué, car beaucoup sont passées dans des catégories de revenus supérieures. La seule exception concerne les 144 organisations qui sont restées dans la catégorie « très petites » tout au long de la période, dont les revenus ont chuté de 18 % d'ici 2023. [\(Section 4.1\)](#)

## 5. Ventilation des sources de revenus

**Les sources de revenus du secteur canadien de la coopération internationale sont relativement diversifiées.** Les revenus admissibles à un reçu fiscal, provenant en grande partie de dons de Canadien-ne-s, représentent 36 % du revenu total en 2023, les revenus gouvernementaux en représentant 25 % supplémentaires. Les revenus d'exploitation du secteur ne représentaient que 2 % du revenu total en 2023.

**La croissance des recettes provenant des différentes sources a varié depuis 2015.** Si les dons avec reçu fiscal du public canadien restent la principale source de recettes du secteur, leur part est passée de 41 % à 36 % en neuf ans, avec une croissance inférieure à 2 %, ce qui pourrait indiquer une relative stabilisation des dons du public. Les recettes gouvernementales et les transferts provenant d'autres organismes de bienfaisance canadiens ont comblé ce déficit, avec une croissance respective de 38 % et 74 %, ce qui, pris dans leur ensemble, reflète un secteur qui pourrait dépendre de plus en plus du financement institutionnel et inter-organismes. (Section 4.2)

## 6. Tendances des sources de revenus par catégorie d'organisations

**Les différentes classifications organisationnelles du secteur de la coopération internationale présentent des tendances et des schémas de revenus variés.** Les ONG canadiennes ont affiché les meilleurs résultats au cours de cette période, avec une hausse de 41 % de leurs revenus totaux, principalement due au doublement des revenus publics, tandis que les organisations confessionnelles — bien qu'elles représentent près de la moitié des revenus totaux du secteur — n'ont connu qu'une croissance modeste de 7 %, les revenus provenant de reçus ayant atteint un plateau et les revenus publics ayant baissé de 12 %. Les ONG internationales ont été le seul groupe à enregistrer une baisse globale de leurs revenus, de 3 %, la croissance des revenus publics s'étant avérée insuffisante pour compenser les baisses des revenus provenant de dons et des revenus provenant de l'extérieur du Canada. L'évolution des sources de revenus d'un petit nombre de très grandes organisations dans les trois classifications influence fortement ce tableau d'ensemble. (Section 4.3)

## 7. Évolution des sources de revenus selon la taille des organisations

**Les différentes tailles des organisations du secteur se traduisent également par des tendances et des schémas différents en matière de sources de revenus.**

- **Les recettes publiques** ont été le principal moteur de la croissance des organisations dans toutes les catégories de taille au cours des neuf dernières années, avec des augmentations spectaculaires dans les plus petites structures — plus de 200 % pour la cohorte 2015 des petites organisations et 142 % pour la cohorte 2023 des organisations de taille moyenne —, ce qui a clairement permis à de nombreuses organisations d'accéder à des niveaux de recettes supérieurs.
- La croissance des **recettes comptabilisées** est significative pour les petites organisations qui ont réussi à gravir les échelons en matière de revenus (80 % pour la cohorte 2015 des très petites organisations, 45 % pour celle des organisations de taille moyenne), tandis que celles qui sont restées dans les tranches inférieures ont vu ces recettes stagner ou diminuer ; chez les très grandes organisations, les recettes comptabilisées ont même baissé ou stagné, ce qui pourrait indiquer un affaiblissement plus général du soutien des donateur-trice-s individuel-le-s parmi les organisations les plus établies du secteur.
- **Les revenus provenant de l'extérieur du Canada** ont peut-être également apporté un léger coup de pouce à certaines organisations — plus que doublant pour la cohorte 2015 des petites organisations et augmentant de 50 % pour celle des moyennes — mais sont devenus une source de revenus en déclin au sommet du secteur. En 2023, ces revenus sont fortement concentrés, cinq organisations seulement représentant 81 % de ce chiffre d'affaires. Pour les très grandes organisations, ces revenus restent importants, représentant environ 25 % de leur chiffre d'affaires total. Il s'agit d'organisations internationales au sein desquelles les fonds circulent entre des filiales dédiées à des projets développés par des filiales internationales en vue d'un financement conjoint. (Section 4.4)

## 8. Évolution des autres sources de revenus

**Ces autres sources de revenus ne représentent qu'une faible part du chiffre d'affaires total de la plupart des organisations du secteur.**

- Les organisations confessionnelles perçoivent 63 % des **revenus non facturés**, mais ces revenus ne représentent qu'une petite part de leurs revenus totaux. Ces dons peuvent être anonymes, de faible montant ou ne pas comporter suffisamment d'informations pour être facturés.
- Bien que les **revenus d'exploitation** s'élèvent à environ 7 % pour les petites et moyennes organisations, ils ne représentent qu'une très faible part des revenus totaux de la plupart des organisations. Environ 80 % de ces revenus proviennent des intérêts et des placements.
- **Les dons en nature** ne constituent pas une source de revenus majeure. En 2023, les dons en nature s'élevaient à 98 millions de dollars, dont 77 % ont été enregistrés par des organisations confessionnelles, une seule organisation représentant 54 % de ce total. (Section 4.5)

## 9. Profil des dépenses du secteur (ratios administratifs et de collecte de fonds)

**Les ratios de collecte de fonds et administratifs sont faibles, s'élevant respectivement à 8 % et 6 % des dépenses totales.**

86 % des dépenses ont été consacrées à des programmes de coopération internationale par les 293 organisations pour lesquelles des données sont disponibles. Les ratios combinés (14 %) sont nettement inférieurs aux références habituelles des organismes de bienfaisance canadiens (20 à 35 %), ce qui indique qu'une part importante des fonds est affectée aux programmes. Les organisations confessionnelles ont amélioré ces ratios depuis 2015, tandis que ceux des organisations laïques canadiennes sont restés globalement inchangés et que ceux des OING se sont légèrement détériorés.

Les ratios des grandes et très grandes organisations ont baissé depuis 2015, tandis que ceux des très petites et petites organisations sont relativement élevés, souvent en raison de coûts administratifs fixes. (Section 5.1)

## 10. Fondation Mastercard

**La Fondation Mastercard est une actrice majeure de la coopération internationale au Canada, avec des décaissements s'élevant à 1 986 millions de dollars en 2023.** Ces contributions ont presque triplé depuis 2015.

Les ressources de la Fondation sont principalement allouées à l'Afrique subsaharienne (98 %), dont 38 % aux cinq principaux pays bénéficiaires de la Fondation Mastercard (Kenya, Ghana, Éthiopie, Ouganda et Nigeria). (Section 6.1)

## 11. Les organisations autochtones dans la coopération internationale

**Les gouvernements et organisations des Premières Nations, des Inuit-e-s et des Métis du Canada ont joué un rôle majeur et décisif dans la coopération internationale autochtone.** George Manuel, de la nation Seewepemc en Colombie-Britannique, a été l'organisateur et le fondateur du Conseil mondial des peuples autochtones en 1975. Il a jeté les bases, au sein des Nations Unies, de la création du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones en 1982, ce qui a finalement abouti à l'adoption, en 2007, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP).

Il existe peu de documentation sur les partenariats des Premières Nations dans le domaine de la coopération internationale. Cependant, AMC a récemment aidé les gouvernements et les organisations des Premières Nations à établir des partenariats internationaux avec leurs homologues autochtones afin de soutenir des solutions inclusives, fondées sur la nature et l'adaptation au changement climatique, mises en œuvre par les communautés et les organisations autochtones. En 2023/24, AMC a octroyé 23,6 millions de dollars à 32 organisations (non autochtones) pour traiter les « questions autochtones » dans le cadre de la coopération internationale au développement. (Section 6.2)

## B. Répartitions sectorielles, thématiques et géographiques

Les tendances sectorielles, thématiques et géographiques s'appuient principalement sur le HPDS d'AMC, car les informations fournies dans le formulaire T3010 de l'ARC sont limitées. Les répartitions géographiques font exception : pour celles-ci, les tendances s'appuient sur les données de l'ARC lorsqu'elles sont exhaustives au niveau organisationnel. (Voir la section **Méthodologie, 2.1 (i)** pour plus de détails.) Pour cette raison, ces tendances reflètent les allocations basées sur les recettes de décaissement d'AMC, qui peuvent ne pas refléter de manière précise et/ou complète les allocations réelles du revenu total d'une organisation.

### 12. Tendances générales des allocations sectorielles

**Les allocations sectorielles des organisations de coopération internationale sont restées relativement stables dans l'ensemble depuis 2015, avec quelques variations significatives dans des secteurs clés ayant une incidence sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.**

La santé, la santé reproductive et la population représentent 25 % des allocations, l'éducation 11 %, l'agriculture 9 % et les droits des femmes et l'autonomisation des femmes 8 %. Ce sont tous des secteurs importants pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. L'aide humanitaire a représenté en moyenne 19 % des allocations sectorielles au cours des neuf dernières années. (Section 7.1.1)

### 13. Tendances sectorielles spécifiques

**Parmi les points saillants des tendances sectorielles spécifiques aux OSC canadiennes suivies par les données d'AMC (part des décaissements totaux versés aux OSC canadiennes), on peut citer :**

- Le soutien à l'**éducation de base** a augmenté en proportion du soutien total à l'éducation.
- Le soutien global à la **santé** a diminué, passant de 19 % au cours des années précédentes à 11 % pour la période 2021/22 à 2023/24, avec une baisse du soutien à la santé de base et à la nutrition de base.
- En revanche, les investissements dans la **santé reproductive et la population** ont connu une augmentation spectaculaire, passant de 3 % des décaissements pour la période 2015/16 à 2018/19 à 13 % pour la période 2021/22 à 2023/24.
- Sous l'influence de la Politique d'aide internationale féministe (FIAP), **les droits des femmes et l'autonomisation des femmes** sont devenu-e-s une nouvelle priorité sectorielle après 2019, passant de 40 millions de dollars en 2019/20 à 115 millions de dollars en 2023/24.
- Le soutien à l'**agriculture**, un secteur clé pour la lutte contre la pauvreté rurale, a diminué, passant d'un pic de 129 millions de dollars en 2015/16 à un creux de 68 millions de dollars en 2021/22, pour revenir à 98 millions de dollars en 2023/24.
- Le soutien à l'**aide humanitaire** constitue un secteur majeur d'intervention, en particulier pour les organisations confessionnelles (36 % de leurs décaissements au titre d'AMC sur neuf ans) et pour les ONG internationales (34 %).

- **La sensibilisation du public** au développement représente une part extrêmement faible des décaissements sectoriels (1,8 % en 2023/24), mais ce chiffre, vu à travers le prisme des décaissements d'AMC, pourrait être quelque peu sous-estimé. (**Sections 7.1.2 à 7.1.8**)

## 14. Tendances thématiques

Il est important de noter que les données d'AMC établissent une distinction entre les projets dont le thème constitue l'objectif principal et ceux pour lesquels le thème représente un ou plusieurs objectifs, mais pas l'objectif principal. Pour ces derniers, la présente analyse ajuste le montant des décaissements à l'aide d'un coefficient correspondant à une estimation liée au thème. (Voir la **section Méthodologie, 2.1 (i).**)

### Parmi les thèmes spécifiques suivis par les données d'AMC, on peut citer :

- **L'égalité des genres** est un objectif central des activités des organisations de coopération internationale en faveur du FIAP, 97 % des activités incluant au moins un objectif lié à l'égalité des genres. Ces organisations mettent en œuvre plus de la moitié des projets d'AMC dont l'objectif principal est l'égalité des genres. Un peu moins de la moitié de ces organisations bénéficiant d'un financement d'AMC avaient des projets dont l'objectif principal était l'égalité des genres en 2023/24.
- **La santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile (RMNCH)** a été une priorité majeure pour les organisations de coopération internationale, mais les allocations à ces fins sont en baisse depuis 2018/19. Cinq organisations ont réalisé 60 % des projets en 2023/24 dans ce domaine.
- **Les questions relatives à l'enfance** ont également perdu de leur importance au cours des neuf dernières années, 15 % des activités en 2023/24 reflétant principalement des programmes axés sur l'enfance comme objectif principal. Cinq organisations ont représenté 82 % des décaissements moyens au titre de l'objectif principal au cours de la période 2022/23 et 2023/24.
- **L'inclusion et l'autonomisation des personnes handicapées** ont représenté une part modeste des investissements des organisations de coopération internationale, les décaissements d'AMC ayant atteint un pic de 32 millions de dollars en 2019/20 (3,2 %) avant de redescendre à 25 millions de dollars en 2023/24 (2,5 %).
- **Les initiatives liées au climat** ont pris une place de plus en plus centrale dans les programmes des organisations de coopération internationale canadiennes au fil du temps. Elles sont devenues des acteurs importants des programmes d'**adaptation au changement climatique** ces dernières années. Les OSC mettent en œuvre 37 % des engagements d'adaptation du Canada dans le cadre de l'engagement climatique quinquennal de 5,3 milliards de dollars du Canada à ce jour (mars 2026). Les décaissements à ces fins représentent 10 % du total des décaissements du secteur pour la période 2021/22 à 2023/24. Les investissements dans les activités d'**atténuation des changements climatiques** ont été minimes.
- La **biodiversité** a bénéficié d'une contribution croissante, mais encore modeste, des organismes de coopération internationale en vue de l'objectif du Canada en matière de biodiversité (20 % de l'engagement climatique quinquennal de 5,3 milliards de dollars).

Les questions autochtones ont bénéficié d'un financement constant par l'intermédiaire des organismes de coopération internationale au cours de cette période de neuf ans, représentant en moyenne 2 % des décaissements d'AMC à ces organismes. La plupart des investissements ont été réalisés dans le cadre de projets ayant d'autres objectifs (objectif principal).

Le financement de la sécurité alimentaire a diminué, passant d'un pic de 253 millions de dollars en 2016/17 à 180 millions de dollars en 2023/24, avec une baisse correspondante de 10 % de la part de la sécurité alimentaire dans le total des décaissements d'AMC en faveur des organisations de coopération internationale. Cette baisse s'explique par la diminution des ressources allouées à l'agriculture et à la nutrition de base, déjà mentionnée. ([Sections 7.2.1 à 7.2.8](#))

## 15. Tendances géographiques

**Les organisations canadiennes de coopération internationale sont très présentes en Afrique subsaharienne**, une région où les niveaux de pauvreté extrême sont très élevés, 56 % de leurs dépenses/décaissements ayant été consacrés à cette région au cours de la période 2022-2023 à 2023-2024, soit une légère hausse par rapport aux 53 % enregistrés lors de la période précédente (2019-2020 à 2021-2022).

Ces engagements en faveur de l'Afrique subsaharienne sont bien supérieurs à ceux d'Affaires mondiales par d'autres canaux (hors décaissements des OSC canadiennes), puisque seulement 38 % du total des décaissements sont destinés à cette région, ce chiffre passant à 48 % si l'on exclut l'aide à l'Ukraine. (Moyenne de 2022-2023 à 2023-2024)

Ces organisations ont consacré 47 % de leurs ressources aux **pays les moins avancés et autres pays à faible revenu**. Si l'on exclut les programmes régionaux (15 % du total), cette part allouée aux PMA et aux pays à faible revenu passe à 55 %. 25 % supplémentaires sont consacrés aux pays à revenu intermédiaire inférieur. ([Section 8](#))

## Continuer l'exploration

Ce résumé offre un aperçu des principales tendances qui façonnent le secteur de la coopération internationale au Canada. Les lecteur-trice-s sont invité-e-s à explorer les données via Atlas, une plateforme interactive conçue pour favoriser l'apprentissage et la compréhension globale du secteur, et à consulter le rapport complet pour obtenir des informations détaillées sur la méthodologie, l'analyse et les conclusions supplémentaires.

[Explorer Atlas](#)

[Lire le rapport complet](#)



### Contact : Coopération Canada

123 rue Slater, Suite 800  
Ottawa, Ontario, K1P 5G2  
613-241-7007

Pour de plus amples informations sur Coopération Canada :  
[info@cooperation.ca](mailto:info@cooperation.ca)

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance de Coopération  
Canada : #12971 6866 RR0001

### Reconnaissance de la terre :

Coopération Canada reconnaît l'oppression et la colonisation historiques et continues de tous les peuples, cultures et terres autochtones dans ce que nous appelons aujourd'hui le Canada. Le territoire sur lequel se trouve le bureau de Coopération Canada est le territoire traditionnel non cédé du peuple Algonquin Anishnaabe. Nous croyons que la justice sociale au Canada et dans le monde dépend de la réconciliation avec tous les peuples autochtones, y compris les Premières nations, les Métis et les Inuits, qui sont les premiers gardiens de la terre que nous sommes reconnaissant·e·s de partager.

Tous droits réservés.

© Coopération Canada 2026

[www.cooperation.ca](http://www.cooperation.ca)

